Image not found or type unknown

renseignement sur les élections du CE

Par **K KANE**, le **27/09/2012** à **10:14**

Bonjour. Je voulais vous demander si lors des élections du CE-DUP-DP au premier tour, le quorum n'est pas atteins mais que les organisations syndicales ont obtenues quand même les 10% des suffrages exprimés, sont-elles quand même élues.
Merci de votre réponse.
Cordialement

Par **P.M.**, le **27/09/2012** à **17:30**

Bonjour,
Normalement le quorum doit être atteint pour qu'il n'y ait pas de second tour mais je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspecteur de Travail...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés